

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction des Vies participatives

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 24 mai 2012**

Co-Présidentes : Gaëlle MANGIN ; Marthe KOCAK.

Elus municipaux : Jacques TAPIN ; Nicolas MARJAULT.

Membres : Joëlle AUMONIER ; Béatrice AVRIL ; Nathalie BONNIN ; Roland COLLOT ; Valère CREPIN ; Jacques DUBE ; Sylvie DUPUIS DULUC ; Gaëlle FLEURY ; Romuald GENTET ; Christophe HUECHEDE ; Jean-Michel HUESCA ; Alp Kaan KOCAK ; Valérie LE JUGE ; Catherine LEPAGE ; Philippe Pascal METAYER ; Chantal MOREAU ; Jeanne d'Arc TRILLAUD.

Direction Vies Participatives : Sabrina ROUSSEAU (Assistante des Conseils de quartier)

Excusés : Ghislaine BERTHEAU ; Jean-François BOUHIRON ; Françoise BUREAU ; Amaury BREUILLE ; Christiane DENIS ; Stéphanie KERDONCUFF ; Robert Alain ; Alain PIVETEAU ; Jeanne d'Arc TRILLEAUD.

Absents : Jacques ARTHUR ; Isabelle CHYL ; Guillaume JUIN ; Alain ROBERT.

Public : 13 personnes.

Ordre du jour :

- Présentation Niort Terminal
- Point sur les dossiers et rapports des commissions
- Questions et informations diverses

I. Présentation Niort Terminal par Christophe CHENUT, Directeur du service Développement Economique à la CAN

Pour :

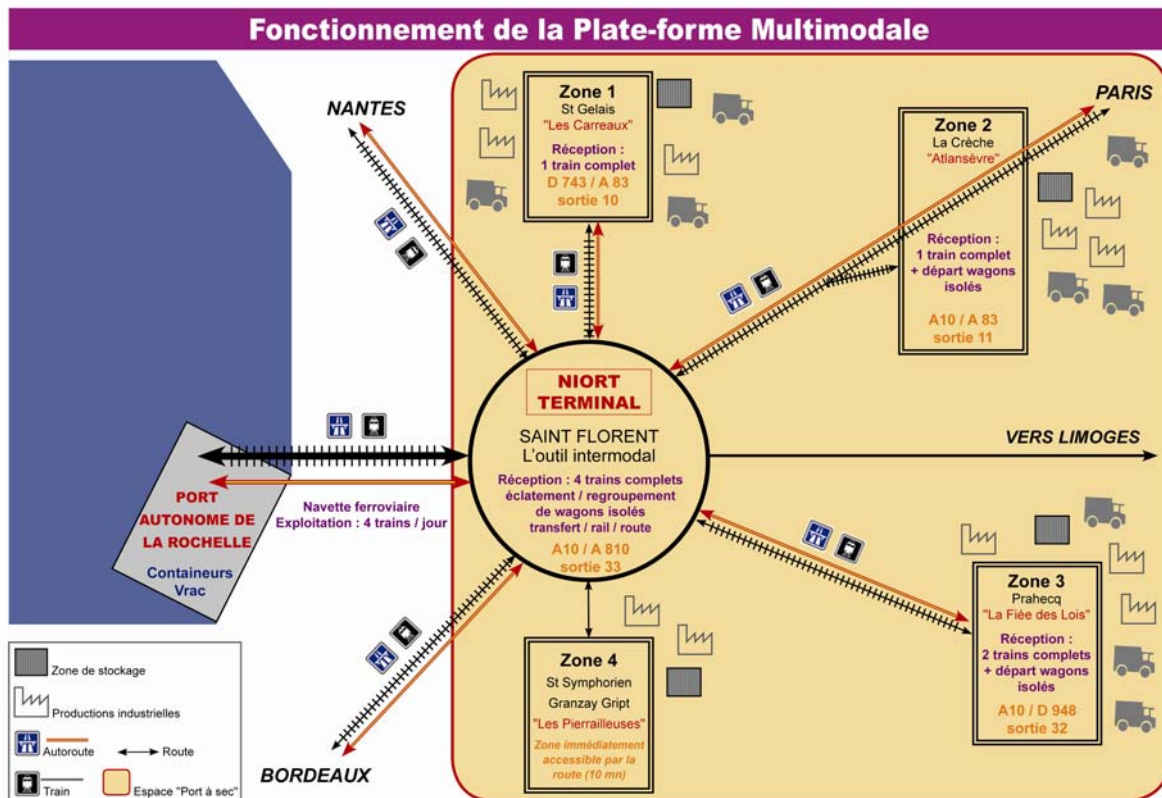
- ✓ Répondre à la demande de **base arrière du Port Autonome de la Rochelle**.
- ✓ Profiter de la **situation exceptionnelle du Poitou Charentes** (infrastructures de communication) pour accueillir de nouvelles activités industrielles et logistiques.
- ✓ Participer au **développement du territoire régional**

Les choix qui s'impose :

- **Le fret ferroviaire** = la solution pour échapper à l'impact écologique du fort trafic de camions
- **Régénérer les installations ferroviaires existantes** pour limiter les investissements

Les atouts de Niort Terminal

- ✓ Un positionnement d'exception
- ✓ Des emprises foncières importantes
- ✓ Le terminal ferroviaire de St Florent
- ✓ Présence de grands opérateurs nationaux et internationaux
- ✓ Les services aux entreprises adaptés et innovants
- ✓ Un bassin d'emploi riche avec une main d'œuvre qualifiée
- ✓ Un environnement professionnel favorable
- ✓ Mobilisation de tous les acteurs

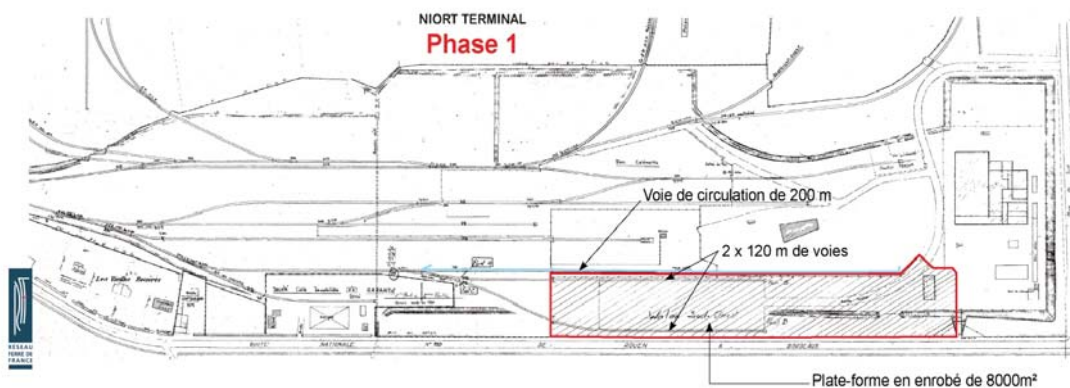


Le site de Niort TERMINAL : Une opportunité

- ✓ Nœud ferroviaire d'importance.
- ✓ Emprises foncières permettant de réaliser du stockage et du transfert rail-route.
- ✓ Capacité immédiate d'accueil d'un train complet.
- ✓ Desserte des zones embranchées et embranchables.
- ✓ Régénération du site supposant un investissement minimum.

-> *Phase de l'aménagement et du fonctionnement de la plate-forme*

Phase 1 : année 2009 /démarrage opérationnel et expérimentation



A partir de mars 2008, location par la CCI à SNCF Fret d'une surface de 15 000 m² équipée de :

- une plate forme en enrobé de 8 000 m²
- 2 X 120 m de voies
- une voie de circulation de 200 m.

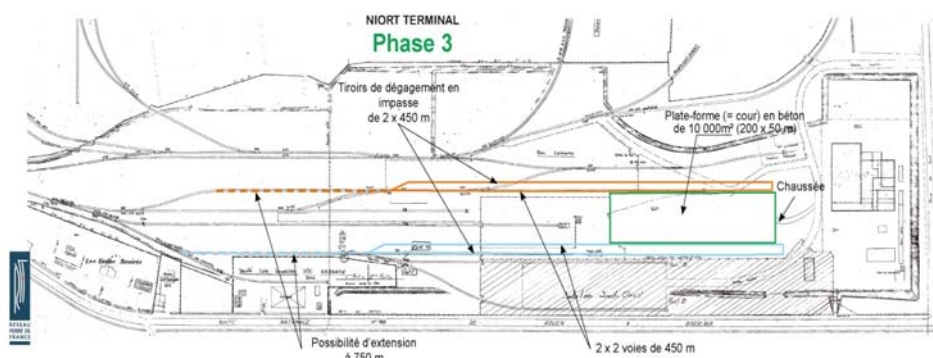
Objectif attendu : **2 trains par semaine.**

-> Phase 2 : années 2009 et 2010

Etude technique préalable aux travaux des phases 3 et 4

Poursuite de l'exploitation sur le site « phase 1 ».

-> Phase 3 : 2010 / viabilisation de Niort TERMINAL : 1ère tranche

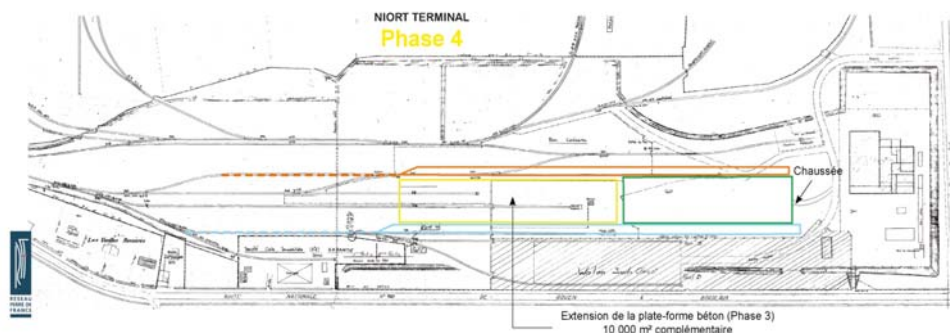


Aménagement sur le site RFF :

- d'une plate forme centrale en béton de 10 000 m² (200 m x 50 m) permettant le chargement et déchargement d'un train coupé en 2 ainsi qu'un stockage tampon
- de 2 x 2 voies de 450 m.

Objectif : traiter **3 à 4 trains par semaine**, soit 320 conteneurs par semaine.

➔ Phase 4 : 2012 / viabilisation de Niort TERMINAL : 2ème tranche



Aménagement sur le site RFF :

- Extension de 10 000 m² supplémentaires (soit un total de 20 000 m² : 400 m x 50 m) permettant le chargement et déchargement simultanément de 2 trains complets ainsi qu'un stockage tampon.

Objectif : **traiter 4 trains par jour**, ce qui constitue une réponse aux besoins de développement du Port Autonome de La Rochelle.

En conséquence, Niort TERMINAL aura différentes fonctions :

- Permettre le développement du Port Autonome de La Rochelle, par une liaison ferroviaire, sur une plate-forme multimodale, venant en appui de zones industrielles périphériques représentant plus de 300 ha disponibles.
- Traiter des trains de conteneurs, de vrac de céréales, de granulats, de sable, de ciment et d'engrais en flux entrants et/ou sortants en direction du Port Autonome de La Rochelle.
- Recevoir des trains complets en mode multimodal rail-route en provenance de la région parisienne, du Havre, ou des ports du Nord, et les réexpédier en appui de chargement de trafics locaux précédemment confiés à la route.
- Regrouper, acheminer ou réexpédier les wagons isolés.

Actions engagées :

- ✓ CPER 2007/2013 – Notification en novembre 2008 de l'attribution d'une subvention de 2.8 M €
- ✓ Travail avec un expert de la logistique
- ✓ Contacts avec différents opérateurs pour la gestion du site
- ✓ Actions de prospection et de promotion : Réalisation de plaquettes de communication (FR et GB) / Participation au SITL (mars 2008/2009)...

Les Perspectives...

- ✓ Accueil d'un premier train de fret courant 2009
- ✓ Mise en place d'une navette ferroviaire entre la Pallice et Niort TERMINAL
- ✓ Développement des zones d'activités périphériques
- ✓ Création d'emplois

Questions :

- Quel sera à terme l'ampleur du trafic ferroviaire sur Niort ?

Réponse : un train par mois et à terme un train par semaine.

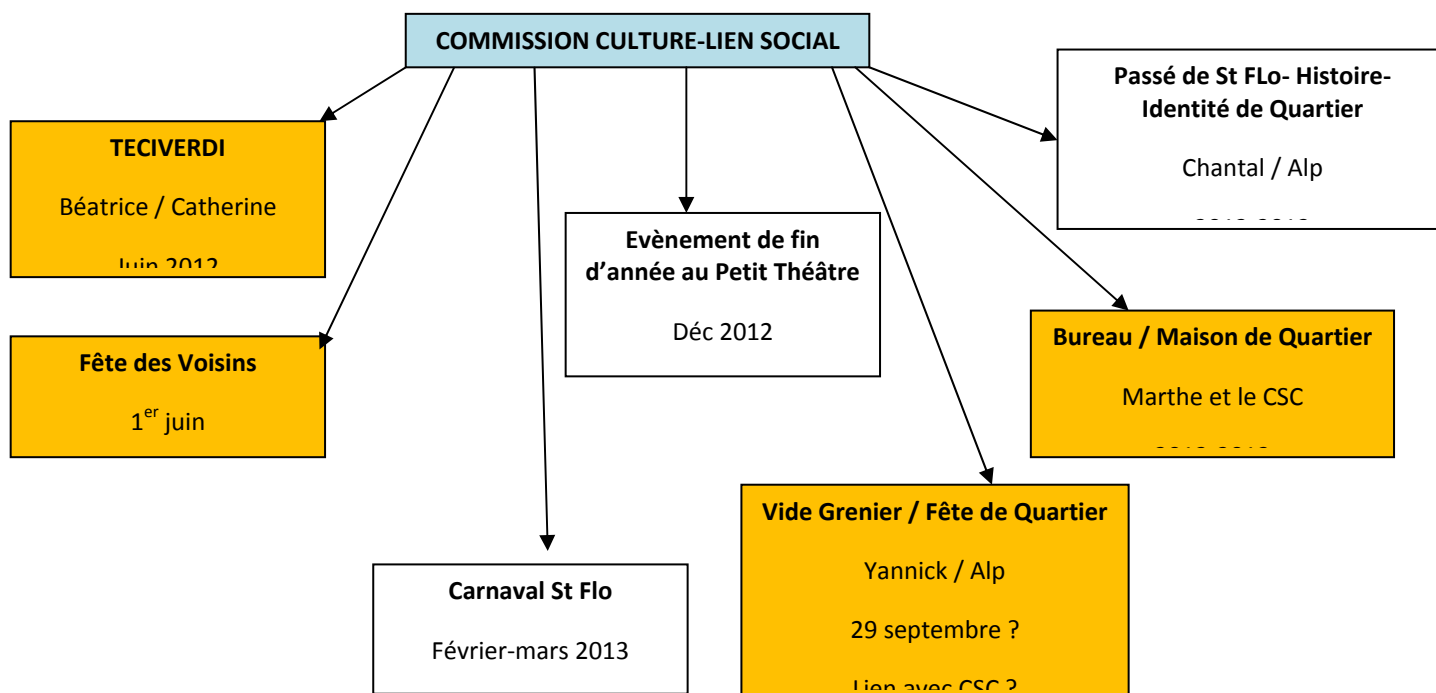
- Combien de postes vont-ils être créés ?

Réponse : une dizaine de poste maximum lorsqu'il y'aura un trafic d'un train par semaine.

II- Point sur les dossiers et rapports des commissions

a) Commission Culture – lien social - animation

- ☞ Une réunion a eu lieu le 13 avril
Prochaine date : 14 juin 2012 à 18h30
- ☞ Deux ateliers TECIVERDI Inter-quartier :
 - 23 février
 - 02 avril
 - 14 mai
 - 29 mai



La fête des voisins :

- 01 Juin 2012
- Appel aux conseillers de quartier pour organiser chacun un moment de convivialité avec ses voisins.

Week end Teciverdi :

- Square Germaine Clopeau
- 2 et 3 juin

Vide grenier sur la place Georges Renon :

- Dernier week end de septembre
- Partenariat avec le CSC
- Des volontaires pour nous aider ?

b) Rapport de la commission Espaces public par Christophe HUCHEDE

⊗ Toilettes du CSC

Le bâtiment central : démolition prévue après la construction du nouveau bloc.

Les nouveaux sanitaires : La construction du nouveau bloc sera isolée et chauffée et comportera :

- 2 urinoirs
- 2 WC pour enfants
- 2 WC pour adultes
- 1 WC handicapé
- 2 lavabos (1 petit et 1 grand)
- Des cloisonnettes de séparation entre les toilettes (style camping).
- 1 local poubelles avec un point d'eau

Un 2ème urinoir et un espace poubelles seront ajoutés au projet initial

A prévoir après les travaux :

La cour : revoir le revêtement, retirer les bordures

L'éclairage : révisé en mars 2012. Il est demandé un éclairage à détection

Une esquisse sera présentée à la commission le jeudi 21 juin à 10h

Réalisation des travaux : septembre 2012

Durée : 2 mois

⊗ **Place F. d'Orbay et carrefour J Moulin/ Saint Jean d'A**

- Juin : voirie et terrassement
- Sept./ oct. : plantations des massifs, engazonnement de la grave

⊗ **Aménagement de l'Avenue Saint Jean d'A**

- L'aménagement du carrefour Pasteur/ St Jean d'A est terminé et le phasage des feux a été adapté à la nouvelle configuration depuis la suppression du tourne-à-gauche. La situation a dû se stabiliser concernant le trafic. Toutefois, des comptages vont être faits et des adaptations du phasage seront réalisées si nécessaire.
- L'aménagement du carrefour J. Moulin/ St Jean d'A est terminé. Des comptages vont être également réalisés et la boucle de détection des véhicules sera refaite car sa position n'est plus adaptée en raison de la présence de la bande cyclable et du SAS vélo devant le feu.

⊗ **La Grand Rue de la Tranchée**

- Les occupants du n°25 ont été rencontrés par le service de Médiation sociale (taille de haie) en mars. Ils doivent faire le nécessaire. A suivre...
- L'esquisse définitive a été présentée et validée par la commission le 27 mars.

Travaux : prévus au 2nd semestre 2012.

⊗ **Rue Jean Jaurès**

Au droit du n°173 suite à des travaux sur les réseaux : affaissement du caniveau.

Transmis au service et inscrit au planning d'intervention.

⊗ **Pont rue Jean Jaurès**

Circulation des piétons, fauteuil ou poussette dangereuse au droit du pont SNCF

le service propose dans un premier temps, d'augmenter le temps piéton de quelques secondes.

⊗ **Rue de Goise**

Les riverains demandent la création de trottoirs car ils sont étroits, voire inexistant à certains endroits.

Une réflexion est à envisager en commun entre les CQ de Goise-Champommier-Champclairot et St Florent.

⊗ **Rue de Nambot/ Girassat**

Le panneau comportant une anomalie a été retiré.

⊗ **Rue Robert Schumann :**

Demande d'intervention pour un trottoir affaissé

Transmis au service et inscrit au planning d'intervention.

⊗ **Av St Jean d'Angély :**

- Manque une indication verticale de 2 places minutes face à la boulangerie côté théâtre.
- Le parking de la place de la Liberté qui est très souvent complet.
- Est-il possible d'indiquer l'existence du parking à l'arrière de la maison de quartier ?
- Les places minutes devant la boulangerie sont utilisées plus de 10 minutes à la sortie de l'école.
- Manque une place de stationnement pour le bus utilisé dans le cadre des activités de l'école.
- Manque un emplacement pour camions de livraison de l'école.
- Les aménagements faits entraînent des difficultés pour les livraisons de la marbrerie Allard (au n°234)

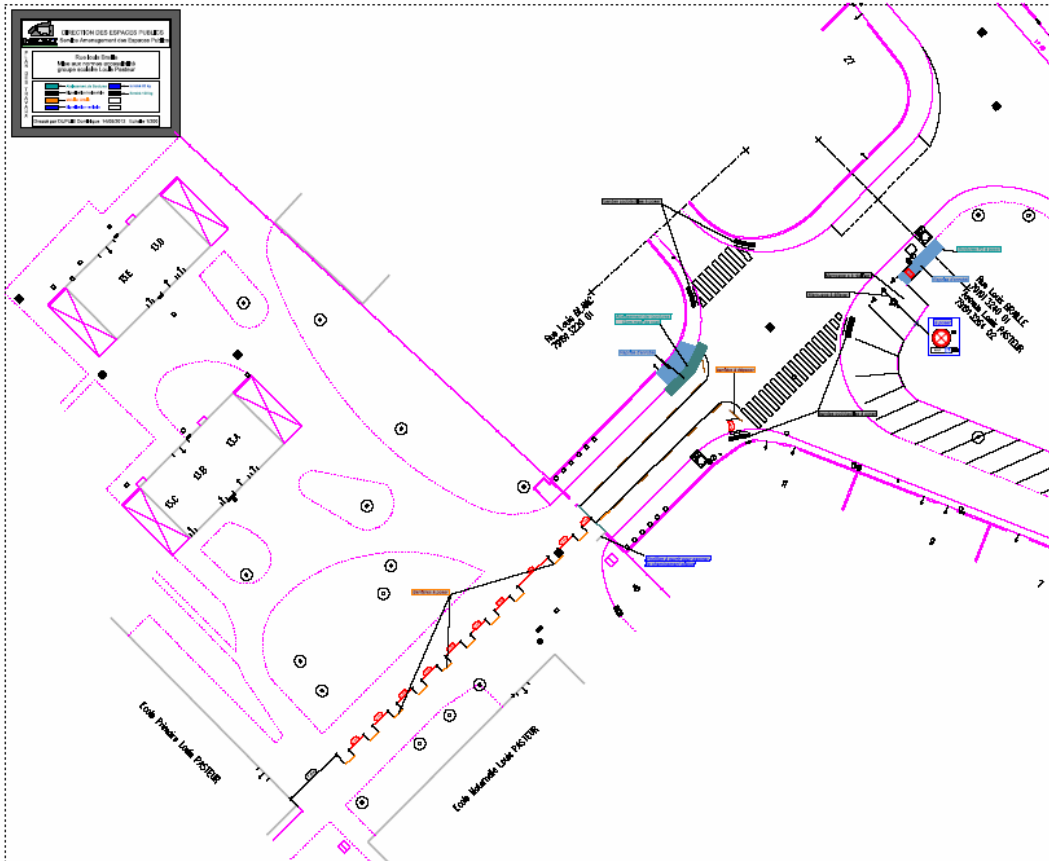
Demande transmise au service

Autres demandes

⊗ **Rue Louis Braille**

Le conseil d'école a demandé un dispositif afin de faire ralentir les usagers près de l'entrée de l'école Louis Pasteur.

Réponse du service : une esquisse est présentée



⊗ **Cimetière de la Broche**

Reste 40 places libres, qu'est-il prévu ensuite ?
Il n'est pas prévu d'extension du cimetière

⊗ **Rue de la Broche**

Face à la MACIF, la route est affaissée
Transmis au service et inscrit au planning d'intervention.

⊗ **Carrefour Saint Symphorien/ Louis Tardy**

Panneau de signalisation remis en place

⊗ **Av Pasteur** (entre l'avenue St Jean d'A et rue St Symphorien)

Signalétique inadaptée :

- Au droit de la place G. Renon, voie de tourne à gauche pour accéder au parking supprimé,
- côté av St Jean d'A du fait de la suppression

du tourne à gauche au feu.

Transmis au service et inscrit au planning d'intervention

⊗ **Rue Jean Jaurès** (entre)

Des riverains demandent la création d'un dispositif qui permettrait de faire ralentir les véhicules entre l'impasse de la Jouberterie et le chemin du Lac.

Transmis au service. Une rencontre est prévus avec les riverains.

III- Demandes et informations diverses

a) Remarques :

- Pont SNCF , rue Jean Jaurès : il n'y a pas de trottoir de chaque côté du pont pour les piétons
- Av Saint Jean d'Angély : il manque des panneaux verticaux devant le petit théâtre

Réponse du service : en cours

- Av Saint Jean d'Angély (devant la Pharmacie GOUSSET) : depuis les travaux, il y a plus qu'une seule place de stationnement et manque un passage pour piétons devant la pharmacie.

- Rue Mansart (côté rue Nambot) affaissement de la chaussée

- Rue Camille Desmoulins : des panneaux ainsi qu'un marquage au sol vont être matérialisés.

Réponse : Toutes les villes de France sont tenues d'autoriser le double sens cyclable dans leurs rues à sens unique limitée à 30 km/h (article de 2010)

- Monument aux morts : aucune gerbe a été déposée le 8 mai.

b) Questions :

- Que va devenir l'ancien site des Grands Cèdres
- Que vont devenir les anciennes Entreprises Depoutot ? Un permis de construire a-t-il été déposé ?

c) Prochaines rencontres

- ☞ Réunion de bureau (ex-Mairie de quartier)
 - Mercredi 5 septembre 2012, à 18h30
 - Mercredi 21 novembre 2012, à 18h30
- ☞ Réunions du Conseil de quartier (salle du CSC)
 - Jeudi 27 septembre 2012, à 20h00
 - Mercredi 19 décembre 2012, à 20h00
- ☞ Commission Culture et liens sociales (ex-Mairie de quartier)
 - Jeudi 14 juin 2012, à 18h30
- ☞ Commission Espaces publics (ex-Mairie de quartier)
 - mardi 11 septembre 2012, à 20h

d) Révision PLU (Plan local d'urbanisme)

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU présente **une vision de l'évolution du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années : le P.A.D.D.** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Le PLU doit respecter **3 grands principes** :

- L'équilibre entre le renouvellement urbain et le développement de l'urbanisation
- La diversité des fonctions urbaines
- L'utilisation économe de l'espace

Le PLU comprend **2 documents** qui traduisent les projets communaux :

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

La procédure a été engagée par délibération du Conseil Municipal le 31 janvier 2011.

Objectifs définis : **La biodiversité : axe fort, prioritaire et transversal du futur PLU** (limiter l'étalement urbain, amplifier les modes doux de déplacements, Préserver et reconstituer les continuités écologiques, prendre en compte l'Agenda 21).

Révision PLU : prochaines dates

balades urbaines : 6 balades sur 3 dates
Dates et thématiques spécifiques

Mercredi 12 septembre - 18h30 à 21h30
St-Liguairre : Marais & espaces naturels
Clou-Bouchet : Renouvellement urbain

Jeudi 13 septembre - 18h30 à 21h30
Vallée Guyot : mixité fonctionnelle
Centre-ville : Patrimoine et ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager)

Samedi 15 septembre - 9h à 12h
Quartier Nord : Périmètre de captage
Ste-Pezenne : Énergies renouvelables et performance énergétique

Concertation sur l'élaboration du diagnostic :

1. Balades urbaines
2. Ateliers – tables rondes (sur les 3 thématiques du diagnostic :

- ↳ L'environnement et le cadre de vie
- ↳ La socioéconomie (les habitants, les logements, les activités, les commerces, l'emploi)
- ↳ Les transports et déplacements

Samedi 6 octobre - 9h à 12h

Hôtel de ville

e) Téciverdi

Vendredi 29, samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012

f) Visite de l'Acclameur

Une visite est programmée le samedi 14 juillet 2012

g) 10 ans des Conseils de quartier

Samedi 17 novembre 2012 à 13h30 à l'Hôtel de Ville

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 22h30.

Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98.
